

nombrables soeurs de la vie contemplative ou de la vie active. Le plus souvent, nous devons nous contenter d'une brève recommandation aux prières. D'ordinaire nous faisons exception pour les supérieures générales. Il nous a paru, en nous rendant à la prière qu'on nous en avait faite, et en consacrant ces modestes lignes à l'une des compagnes de fondation de la regrettée Mère Caouette, que nous nous permettions une exception, si exception il y a, que les circonstances justifiaient pleinement.

Les Soeurs Adoratrices du Précieux-Sang comptent sur terre une ouvrière de moins, qui fut certes laborieuse et utile autant qu'édifiante et bonne. Qu'elles nous laissent espérer, avec elles toutes, qu'elles ont désormais au ciel une protectrice de plus. Jésus doit être bien accueillant là-haut, en effet, à celles qui ont choisi sur terre la meilleure part. Cette part, c'est lui qui l'a dit, ne leur sera pas enlevée: *meliozem elegit partem Maria, non auferetur ab ea !*

**XVIème PELERINAGE A ROME ET A LOURDES
(21 JUIN 1913)**

On nous prie de faire savoir à nos lecteurs qu'il n'y a presque plus de cabines disponibles sur **La Touraine** pour le pèlerinage à Rome et à Lourdes, qui doit partir le 21 juin prochain. — Les organisateurs, MM. **Hone et Rivet** peuvent encore cependant disposer de quelques-unes; mais les retardataires feraient bien de se hâter. — Les billets sont bons pour un an; mais il est **très important** de dire si l'on revient avec le groupe principal des pèlerins, le 15 août. Le départ est fixé au 21 juin: on s'embarque à Montréal le 20 au soir, et à Québec, le 21, dans l'après-midi. — Il faut envoyer le montant entier du coût du voyage, soit \$385.00 (toutes dépenses comprises) à **M. L.-J. Rivet**, chez **Hone et Rivet**, 9 Boulevard Saint-Laurent, Montréal.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Lundi,	2 Juin.	— Saint-Paul-l'Ermite.
Mercredi,	4 "	— L'Acadie.
Vendredi,	6 "	— Saint-Vincent-de-Paul, Ile Jésus.
Dimanche,	8 "	— Hôtel-Dieu.